

La ville d'Écully



QUALITÉ DE VIE, TRANSPORTS

Ouverture d'une station Vélo'v à Écully

Publié le 12 octobre 2019

Une station Vélo'v est opérationnelle, Place de la Libération à Écully, depuis le jeudi 5 septembre. Elle accueille 12 vélos en libre-service, à l'entrée du parking, le long de l'église. Une implantation très attendue qui avait été demandée par la ville d'Écully dès janvier 2016...

Elle a été réalisée dans le cadre du nouveau contrat entre la Métropole et l'opérateur JCDecaux, qui prévoit 30 nouvelles stations dans l'agglomération lyonnaise en septembre 2019 et 50 supplémentaires d'ici début 2020. Cela permettra de porter le réseau à 5 000 vélos (contre 4000 vélos début 2019) et 428 stations sur l'ensemble de la Métropole de Lyon.

Vélo'v est de plus en plus utilisé par les habitants de la Métropole pour les déplacements du quotidien, car c'est un mode de transport pratique, économique et écologique (77 500 abonnés en 2019).

Vélo'v mode d'emploi



Pour emprunter un vélo, il suffit une fois votre abonnement pris, de vous rendre à la borne ou

Pour emprunter un vélo, il suffit une fois votre abonnement pris, de vous rendre à la borne ou simplement vous connecter à l'application vélo'v pour déverrouiller un vélo en station grâce à votre smartphone ou grâce à une carte d'abonnement sur laquelle sera chargé votre abonnement Vélo'v (Carte TCL, Pass Trabool...)

Pour des usages occasionnels, des formules Vélo'v 3 jours, 1 jour ou 1 trajet peuvent être achetées directement sur la borne de la station.



La station Vélo'v d'Écully est implantée Place de la Libération, sur le parking le long de l'église.

Combien ça coûte ?

- 31 € / an
- 16,50 € / an pour les 14-25 ans
- 15 € / an pour les bénéficiaires du RSA
- 4 € la carte de 24 heures et 5 € pour 3 jours
- 1,80 € pour 1 trajet

Au-delà d'une période initiale de gratuité de 30 à 45 mn à chaque trajet (selon la formule), une tarification s'applique.

Le saviez-vous ?

Une partie de ces vélo'v deviendront hybrides et pourront fonctionner avec une assistance électrique courant 2020, ce qui facilitera la montée vers Écully !



© Thierry Fournier / Métropole de Lyon

Rappelons qu'il existe dès à présent une offre « [myVélo'v](#) » [🔗](#) de location longue durée de vélo à assistance électrique.

Pour plus de renseignements sur ce service de vélo en libre-service : velov.grandlyon.com [🔗](#)



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser